



Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid

Héloïse Nez

► To cite this version:

Héloïse Nez. Délibérer au sein d'un mouvement social. Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid. Participations - Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté, De Boeck Supérieur, 2012, pp.79-102. <hal-00916109>

HAL Id: hal-00916109

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00916109>

Submitted on 9 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Délibérer au sein d'un mouvement social

Ethnographie des assemblées des Indignés à Madrid

Héloïse Nez

Version auteure

Ce samedi 28 mai 2011, une assemblée générale se tient sur la place de la *Puerta del Sol*, au centre de Madrid, comme tous les jours depuis l'installation du campement des *Indignados*¹ il y a près de deux semaines². Plus d'un millier de personnes sont assises en arc de cercle sur le bitume, en face de l'équipe de modération et de sonorisation. Le modérateur introduit la séance à 21h30, en précisant « ce qu'est une assemblée » : « une forme d'organisation horizontale, inclusive, qui permet à tout le monde de s'exprimer et où les décisions sont prises par consensus ». Il rappelle les gestes visant à exprimer une position sans perturber les prises de parole : en levant les mains en l'air, en les croisant ou en faisant le signe d'un roulement, tout le monde peut faire part de son accord, de son désaccord ou de sa lassitude à l'égard d'une intervention. Ce langage gestuel, rapidement intégré par les participants, permet aux assemblées de se tenir dans une atmosphère sereine, malgré la forte affluence. Les autres membres de la commission « de dynamisation des assemblées » sont ensuite présentés : trois personnes, réparties à différents endroits sur la place, prennent les tours de parole ; les autres sont chargées de rédiger le compte-rendu ou d'aider le modérateur en cas de situation difficile à gérer.

Après le témoignage d'une Indignée du campement de Barcelone, réprimé par la police la veille, la séance est dédiée aux informations et propositions des commissions et groupes de travail, qui préparent la discussion en amont. Ce soir, une vingtaine de groupes mettent en débat leurs propositions, pendant plus de trois heures. Les commissions « d'extension internationale » et « d'organisation interne » ouvrent le bal. La première cherche à connecter Madrid avec d'autres villes dans le monde, notamment Paris où la répression

¹ Tous les termes sont traduits de l'espagnol. L'expression « Indignés » se réfère à l'ouvrage de Stéphane Hessel (2011), qui incite les jeunes à s'indigner face aux injustices de la période actuelle. En Espagne, le mouvement des *Indignados* est souvent qualifié de « mouvement du 15 mai » (15-M), en référence à la date d'installation du campement à la *Puerta del Sol*, à la suite d'une manifestation convoquée par des collectifs constitués sur Internet et les réseaux sociaux, notamment de la plateforme « *Democracia real ya !* » (« Démocratie réelle maintenant ! »). Dans ce pays particulièrement touché par la crise économique et le chômage, les Indignés se rassemblent autour d'une dénonciation du système de démocratie représentative, l'un des principaux slogans étant « *No nos representan !* » (« Ils ne nous représentent pas ! »).

² Je remercie Marion Carrel, Daniel Cefai et Julien Talpin pour leurs commentaires.

place de la Bastille est commentée tout au long de la soirée. Le porte-parole de la deuxième commission lit un communiqué, destiné aux réseaux sociaux, qui est chaudement applaudi : « Ce qui nous unit, c'est un mécontentement général. On veut un nouveau modèle de société reposant sur la participation de toutes les personnes, une démocratie participative effective, où les gens peuvent participer à la prise de décision sur les plans social, économique et politique ». Alors que la commission « d'information » annonce « un point d'inflexion dans l'histoire démocratique de notre pays », le mégaphone s'arrête un instant, suite à une panne d'électricité. Mais l'assemblée continue, tous les participants étant invités à répéter à voix haute ce qu'ils entendent de l'intervention en cours, pour que la communication puisse parvenir jusqu'aux derniers rangs. La commission « quartiers » fait un premier bilan positif de la décentralisation des assemblées, qui ont été organisées pour la première fois ce samedi dans plus d'une centaine de quartiers et villes de la banlieue de Madrid, regroupant 28 000 personnes. Au-delà du caractère informatif de cette assemblée générale, les porte-paroles se succédant pour rendre compte de l'activité de leur groupe, deux propositions sont plus particulièrement débattues.

La première vient du groupe d'« action créative », qui propose de respecter une minute de silence, le lendemain, en solidarité avec les Barcelonais victimes de la répression policière. Alors que le modérateur demande si « quelqu'un est contre », un homme âgé fait une contre-proposition : « Ça fait bien trop longtemps qu'on se tait, je propose de faire plutôt une minute de scandale ! » Deux tours de parole sont ouverts pour alimenter le débat. Une femme d'une cinquantaine d'années défend le silence, car « c'est quelque chose qui en impose ». La proposition de consensus avancée par le modérateur est de faire une minute de silence, puis une minute de scandale. Une marée de mains se lève à la *Puerta del Sol*, l'immense majorité se prononçant en faveur de cette proposition. Mais une personne propose de procéder dans le sens inverse, et là, aucun consensus ne se dégage, si bien qu'aucune décision ne sera prise à ce propos.

Le second débat est lancé par le groupe de travail « sur l'éducation », qui soumet une série de propositions, notamment « que l'éducation soit publique, gratuite et laïque à tous les niveaux ». Cette formulation est longuement débattue, notamment le caractère public de l'enseignement – qui est remis en cause par les partisans d'une école autogérée – et la question de la laïcité. Si la porte-parole du groupe de travail explique qu'une éducation laïque signifie « qu'il n'y ait aucune religion dans les programmes », une professeure d'histoire s'oppose à cette définition : « Je ne suis pas d'accord avec le fait de ne pas parler de religion. Je crois qu'on doit enseigner la religion à l'école, mais pas le catéchisme, pas d'une manière confessionnelle ». La définition de la laïcité sera nuancée dans ce sens. Le modérateur de l'assemblée, qui se félicite de la qualité des débats, propose au groupe de retravailler les points n'ayant pas fait l'objet d'un consensus et de les rediscuter à une prochaine assemblée générale. Finalement, un tour de parole libre est

organisé, afin que chacun puisse formuler des propositions à débattre dans les commissions et groupes de travail³.

Cette assemblée est révélatrice du fonctionnement interne du mouvement des Indignés madrilènes, inspiré notamment d'une culture politique autonome mise en œuvre dans les « centres sociaux occupés autogérés » en Espagne (Adell, Martínez 2004 ; Martínez, 2007 ; Botella, 2011). Elle soulève plusieurs questions sur les pratiques démocratiques mises en œuvre dans un mouvement social. Comment se déroulent les débats et comment sont prises les décisions collectives, qui se veulent horizontales, transparentes et inclusives ? Quels participants disposent d'une légitimité et d'une confiance suffisantes pour s'exprimer au cours des assemblées ? Quels sont les thèmes et les formats de discussion recevables par le public ? L'observation ethnographique des assemblées populaires organisées par les Indignés à Madrid, depuis la fin mai 2011, est ainsi susceptible de contribuer au débat classique sur la délibération⁴ au sein des mouvements sociaux – entendue comme « un processus décisionnel et communicationnel basé sur la raison (la "force du meilleur argument"), capable de transformer les préférences individuelles et de produire des décisions orientées vers le bien commun, à condition que les principes d'égalité, d'inclusion et de transparence soient respectés » (Della Porta, 2009, p. 1). À rebours de la « loi d'airain de l'oligarchie » formulée par Robert Michels (2009 [1912]), selon laquelle les organisations évolueraient forcément vers une confiscation du pouvoir par les permanents et les notables, Francesca Polletta (2002) considère que les logiques délibératives présentent des avantages pratiques, car elles permettent de créer des liens de solidarité et de sceller une cohésion entre les participants. Les recherches sur les militants altermondialistes indiquent que les choix de fonctionnement démocratique ne relèvent pas seulement d'une adhésion à un système de valeurs spécifiques, privilégiant la démocratie participative à la délégation (Della Porta, 2009), mais qu'ils répondent aussi à des problèmes pratiques visant à concilier coopération et diversité au sein d'une nébuleuse éclatée (Sommier, 2003 ; Aguiton, Cardon, 2005 ; Agrikoliansky, 2009). L'une des limites de la plupart de ces travaux est de s'appuyer sur des matériaux discursifs, à travers la conduite d'entretiens avec des militants, plutôt que sur l'observation et la description de leurs pratiques. L'ouvrage de

³ Notes d'observation, Assemblée générale de la *Puerta del Sol*, le 28 mai 2011.

⁴ Pour qualifier les pratiques de démocratie interne à un mouvement social, j'utilise le terme de « délibération » – dans le double sens du mot français, comme discussion collective et prise de décision au sein d'une instance collective – plutôt que celui de « participation » ou de « démocratie participative », car ceux-ci (souvent utilisés dans la littérature anglo-saxonne) sont très liés à la sphère institutionnelle en France. Sur les tensions entre ces deux notions – et plus particulièrement entre participation du grand public et délibération de qualité, débat théorique que cet article réinterroge par l'observation –, voir Sintomer, 2011 ; sur les relations ambiguës entre démocratie participative et mouvement sociaux, voir Neveu, 2011. Notons que les Indignés espagnols n'utilisent pas les termes de « délibération » ou de « démocratie délibérative », mais ceux de « démocratie réelle », de « démocratie participative » et de « démocratie d'assemblées » (*asamblearismo*).

Donatella Della Porta (2009) sur la délibération au sein des mouvements altermondialistes privilégie ainsi une approche comparative, en multipliant le nombre de cas d'étude, mais elle en reste au stade des discours et des représentations, par l'administration de questionnaires et l'analyse du contenu des sites web et des productions écrites des organisations. Les travaux historiques de Francesca Polletta (2002), qui s'appuient sur des retranscriptions de délibérations, des entretiens rétrospectifs avec les militants et leurs écrits et correspondances, donnent davantage de précisions sur les pratiques délibératives. Pour analyser finement les situations de protestation collective en cours, l'enquête ethnographique *in situ* paraît incontournable, afin de décrire les arrangements scénographiques, les multiples formes de communication non-verbale et les modes de rassemblement des participants (Goffman, 2012 [1963]).

Dans l'optique d'alimenter les débats sur la démocratie interne aux mouvements sociaux et sur les risques de confiscation du pouvoir au fur et à mesure de leur institutionnalisation, il semble donc utile de développer une ethnographie des pratiques d'assemblée et de délibération au sein des mouvements sociaux. Dans cette optique, j'ai suivi pendant neuf mois, de la fin mai 2011 au début février 2012, une soixantaine d'assemblées générales et de réunions de groupes de travail mis en place par les Indignés, à la *Puerta del Sol* comme dans plusieurs quartiers madrilènes. Je me suis mêlée à la foule lors des grands rassemblements, en prenant des notes et en photographiant les scènes que j'observais⁵, tandis que les plus petits groupes m'ont parfois incitée à prendre la parole et à m'engager dans l'action. Afin d'analyser les interactions entre ce mouvement et les organisations sociales et politiques existantes (partis politiques, syndicats, associations de quartier), j'ai en particulier suivi les activités des Indignés à Carabanchel et Vallecas, deux quartiers populaires au Sud de la capitale, où une tradition politique, ancrée dans le mouvement ouvrier, est encore vivace. Cette observation sur la durée vise à analyser les modes de discussion et de prise de décision dans les assemblées, ainsi que les débats qu'ils génèrent parmi les participants. J'étudierai, dans un premier temps, les pratiques délibératives mises en œuvre par les Indignés, en centrant l'analyse sur la prise de décision par consensus qui est très fréquemment débattue au sein du mouvement. J'interrogerai ensuite l'évolution de la participation et du mode de fonctionnement des assemblées dans le temps, afin de comprendre comment s'opère l'institutionnalisation des pratiques de délibération dans ce mouvement. Y observe-t-on, comme dans les forums sociaux, l'émergence d'une « bureaucratie participative » et d'une logique représentative, qui compliquerait l'inclusion de nouveaux thèmes et acteurs au processus de participation (Polletta, 2002 ; Aguiton et al., 2005) ?

⁵ La photographie est ainsi utilisée comme support de mémorisation au même titre que le journal de terrain (Conord, 2007), afin d'analyser la dimension spatiale de l'action collective et de la délibération, en captant et en restituant les agencements spatiaux des lieux de réunion.

Élaborer une parole collective à travers la délibération

Dès les premiers jours du campement madrilène, des pratiques délibératives sont mises en place. Loin d'émerger de manière spontanée, ces méthodes sont proposées par de jeunes militants autonomes investis dans les centres sociaux occupés autogérés et par une génération de professionnels formés dans des masters spécialisés sur la participation ; elles sont immédiatement adoptées par des citoyens habitués des forums de discussion sur Internet et les réseaux sociaux, ou plus généralement en quête d'espaces de dialogue face à une démocratie représentative qui ne les satisfait pas⁶. Les décisions se prennent au sein d'assemblées générales, dont le travail est préparé en amont dans des groupes plus restreints, qui se réunissent une à plusieurs fois par semaine en assemblée publique sur les places aux alentours de la *Puerta del Sol*. Les commissions (d'infrastructures, d'alimentation, de santé, etc.) gèrent des problèmes pratiques de cet espace autogéré, tandis que les groupes de travail (sur l'économie, la politique, l'éducation, l'environnement, etc.) sont davantage focalisés vers l'action en vue d'un changement de société. Cette structure horizontale, qui se maintient à la *Puerta del Sol* depuis la levée du campement le 12 juin 2011 (avec des évolutions pour certains groupes, au niveau des thématiques et de la périodicité des réunions), est également adoptée dans chaque quartier madrilène lorsque le mouvement se décentralise (Nez, 2011b). Toutes les assemblées respectent une série de règles communes, résumée dans la proposition méthodologique transmise par l'assemblée générale de la *Puerta del Sol* aux quartiers et villes de banlieue lors de la décentralisation le 28 mai 2011 : « L'objectif sera de promouvoir dans toutes les assemblées du mouvement un fonctionnement transparent, horizontal et qui permette à toutes les personnes de participer de manière égale »⁷. La formalisation de méthodes délibératives (rotation des fonctions et des porte-paroles⁸, organisation de tours de parole et contrôle du temps, définition claire de la posture du modérateur, etc.) vise à éviter les tentatives d'accaparement du pouvoir et la production de hiérarchies au sein du mouvement. L'objectif est de mettre en pratique quatre principes fondamentaux, qui se situent au cœur de la conception de la démocratie promue par les Indignés : l'horizontalité, l'inclusion, le respect et la « pensée collective ». Face à une démocratie représentative dont ils jugent le fonctionnement oligarchique, les Indignés cherchent ainsi à créer de nouveaux espaces de discussion collective qui s'appuient sur la diversité des

⁶ Sur la genèse des pratiques délibératives mises en œuvre dans les assemblées des Indignés, voir Nez et Ganuza, 2012.

⁷ <http://madrid.tomalosbarrios.net/metodologia-asamblearia/> (accès le 06/01/2012).

⁸ Dans l'assemblée d'un quartier ou d'un groupe de travail, quiconque peut se porter volontaire en début de réunion pour assumer les différentes fonctions liées à son bon déroulement, qui sont toutes rotatives, alors que ces rôles sont définis au cours d'une réunion publique préparatoire lors des assemblées générales à la *Puerta del Sol*. Il n'y a pas de représentant mais un système de porte-parole tournant, uniquement habilité à transmettre les décisions de l'assemblée dans d'autres espaces, notamment médiatiques.

opinions de la population et lui donnent une expression. La délibération et la recherche du consensus ne sont pas perçues comme un moyen d'évacuer les questions de pouvoir et de conflits (Mouffe, 1999), mais comme des méthodes permettant d'élaborer une parole collective au sein d'un mouvement social, en s'appuyant sur l'expression des désaccords et sur la formulation d'accords autour d'un minimum commun.

Le consensus en pratique

À Madrid, l'une des principales caractéristiques des assemblées est de fonctionner par consensus, et non selon les principes du vote majoritaire – une pratique qui n'est pas nouvelle dans les mouvements sociaux⁹. Avant de valider une proposition en sondant l'ensemble des participants, le modérateur demande systématiquement s'il y a une personne « radicalement contre » ou qui souhaiterait « apporter des nuances ». Si la proposition fait débat, des tours de parole – limités en nombre et en durée – sont ouverts, afin d'entendre les arguments en sa faveur et à son encontre. Pour qu'une décision soit prise, il faut qu'elle soit acceptée par l'ensemble des participants, c'est-à-dire qu'aucun désaccord argumenté ne s'exprime au sein de l'assemblée. Cette méthode implique « d'essayer de convaincre l'autre, et si on n'est pas d'accord, de le présenter de manière constructive », comme l'exprime un participant dans une assemblée de quartier. Les échanges d'arguments et de contre-arguments visent ainsi à formuler et à reformuler les propositions, jusqu'à ce qu'un accord soit finalement trouvé, ce qui exige du temps comme le suggère la devise du mouvement : « *Vamos lentos porque vamos lejos* » (« On va lentement, parce qu'on va loin »). Dans bien des cas, cette méthode délibérative permet d'enrichir la formulation des propositions. Plusieurs quartiers décident par exemple, lors de leur assemblée inaugurale le 28 mai 2011, d'établir des rotations pour leurs dates ou lieux de réunion, afin que tout le monde puisse participer. Le fait de tout mettre en débat, même ce qui pourrait paraître des détails d'organisation (date, heure et lieu des réunions), en laissant chacun exprimer ses contraintes temporelles, est ainsi susceptible de favoriser la participation du plus grand nombre. Il n'est pas rare que les propositions des groupes de travail soient également améliorées, à l'instar de la définition de la laïcité à l'école dans l'observation introductive ou de la proposition méthodologique

⁹ « Le recours au consensus, l'importance accordée à la délibération, ou l'absence de porte-parole, sont des pratiques anciennes qui ont précocement marqué les mouvements protestataires, des groupes anarchistes européens de la fin du XIX^e siècle aux coordinations qui ont fleuri en France à la fin des années 1980, en passant par les mouvements américains des droits civiques dans les années 1950 » (Agrikoliansky, 2009, p. 34 ; voir aussi Cefaï, 2007, chap. 7). Le mode de décision par consensus semble d'ailleurs avoir été prédominant dans la quasi-totalité des sociétés humaines, avant que le vote ne tende à le remplacer sous l'influence de l'Occident (Urfalino, 2007).

pour l'organisation des assemblées, qui est discutée point par point au sein des commissions et groupes de travail avant d'être adoptée en assemblée générale.

La méthode du consensus fait toutefois débat au sein du mouvement des Indignés, du fait notamment des situations de blocage qu'elle provoque. Les discussions débouchent souvent sur le *statu quo*, sans qu'aucune décision ne soit prise faute de parvenir à un accord. L'absence de décision à l'issue du débat sur la minute de silence, à l'assemblée générale du 28 mai 2011, interroge l'efficacité de ce mode de prise de décision. De la même manière, le lendemain, lorsqu'il faut à minuit décider de la date de la prochaine assemblée générale, une seule personne s'oppose à la proposition de l'organiser le mardi suivant, car elle habite dans une ville éloignée du centre de Madrid et travaille en semaine. L'assemblée s'achève sans avoir décidé d'une prochaine date. Se pose alors un problème de légitimité démocratique : lorsqu'une seule personne s'oppose à une proposition, alors que l'immense majorité se prononce en sa faveur, quelle est sa légitimité à bloquer la décision ? Comme le souligne Philippe Urfalino (2007, p. 66) : « Ainsi l'usage de la décision par consensus apparent est-il congruent avec la légitimité des inégalités des contributions individuelles à la décision collective. Le souci de l'égalité en matière de participation y côtoie la reconnaissance des inégalités d'influence ». Le problème commence à être pris en compte à l'assemblée générale du 29 mai, où le débat porte sur l'épineuse décision de lever ou non le campement :

« On va utiliser un nouveau moyen d'arriver au consensus. Quand une personne est contre une proposition, elle doit argumenter, ce n'est pas valable sans argument. Il faut arriver à un nouveau consensus, ce n'est pas valable si une personne s'oppose et n'essaie pas d'arriver au consensus ».

Un nouveau geste est également introduit, dessiner des cercles de la main devant son visage permettant d'exprimer un désaccord ou un doute sans bloquer la décision. Certains quartiers vont plus loin dans le changement de méthodologie, en décidant, lors de leur première assemblée, de considérer qu'un consensus est obtenu lorsque 80% des participants se prononce en faveur d'une proposition, une estimation généralement effectuée à main levée. Le parallèle est ici frappant avec l'évolution de la théorie délibérative dans les années 1990, qui s'éloigne d'une position habermassienne pro-consensus et se positionne en faveur du vote à la majorité après délibération, et plus largement de l'évolution des théories démocratiques, qui sont « amenées à faire intervenir simultanément un principe de décision plus réaliste que celui de l'unanimité : le principe majoritaire » (Manin, 1985, p. 75).

Le mode de prise de décision en débat

La proposition d'un vote majoritaire aux 4/5^e des présents fait également son chemin dans les assemblées générales de la *Puerta del Sol*, où de nombreux débats sont consacrés aux modes de prise de décision. À l'assemblée du 3 juillet 2011, le porte-parole de la commission « d'extension internationale » formule une proposition dans ce sens, qui est discutée pendant plus de deux heures :

« Il y a un mécontentement à l'égard du système de l'unanimité. Ce mode de prise de décision est en train de bloquer l'assemblée générale, il manque de respect au travail des commissions et groupes de travail. Ce système n'a jamais été validé par l'assemblée elle-même. Notre proposition est que les décisions soient prises selon le principe majoritaire. Il faut garder l'esprit du consensus, que les propositions soient débattues et reformulées, mais il y a une différence entre le consensus et l'unanimité. On propose donc qu'il y ait d'abord un tour de parole, puis un système de décision direct aux 4/5^e. Les désaccords doivent être argumentés et pris en compte dans le compte-rendu de la réunion. On pourra, de cette manière, maintenir l'esprit inclusif et transparent de l'assemblée générale ».

Cette proposition va rendre l'atmosphère de l'assemblée particulièrement tendue, une large majorité des 500 participants s'exprimant en sa faveur, alors qu'un petit groupe s'y déclare farouchement hostile. Le désaccord s'exprime visuellement, une vingtaine de poings serrés et orientés en signe de croix accompagnant systématiquement une marée de mains levées visant à soutenir la proposition. Les partisans du vote majoritaire insistent sur le risque de blocage qu'engendre le mode de décision par consensus, mais aussi sur la nécessité de reconnaître les désaccords : « Ce que je défends le plus, c'est la question des désaccords, dont les comptes-rendus vont enfin rendre compte », explique une intervenante. Une femme renchérit : « Ce que tu obtiens, c'est la fatigue. Tu finis par bloquer les gens qui doivent flexibiliser leur pensée pour arriver à un consensus, qui doivent diminuer leur désaccord ». Sont également pointées les entorses à la règle, pour souligner l'illusion de la prise de décision par consensus : « Le consensus n'a jamais fonctionné. Il y a beaucoup de gens du campement qui ne voulaient pas partir et au final on l'a décidé au consensus majoritaire, pas au consensus unanime ». Un petit groupe d'une dizaine de jeunes s'oppose frontalement à la proposition du vote majoritaire, en estimant qu'il s'agit « du système de toujours, dont on ne veut plus ». Ils craignent que ce mode de prise de décision soit exclu, ne stimule pas autant la discussion que la recherche du consensus et s'oppose ainsi à « l'esprit du mouvement ». Une jeune femme ironise sur la façon de trancher le débat : « Comment va-t-on décider : à la majorité ou au consensus ? On va décider au consensus d'arrêter de prendre des décisions au

consensus ? » Après plusieurs tours de parole et un quart d'heure de discussions en face à face avec ses voisins dans l'assemblée (dont l'objectif est de comprendre le point de vue des personnes défendant une posture opposée et d'échanger des arguments avec elles), des voix se prononcent pour une combinaison des deux méthodes : « On pourrait utiliser les deux, soyons pragmatiques, pour certaines questions on décide au consensus, pour d'autres à la majorité ». Un intervenant précise, en prenant en compte les impératifs d'une mobilisation incitant à prendre parfois des décisions dans l'urgence :

« Ici, personne ne défend l'unanimité, mais le fait d'arriver à un consensus unanime, ce qui est différent¹⁰. Ce n'est pas l'unanimité, mais une nouvelle manière de penser qui permette d'arriver à de nouvelles propositions. Mais un camarade a dit que ce système empêche parfois de prendre des décisions urgentes. Dans ce cas-là uniquement, on pourrait prendre la décision aux 4/5^e. (...) On devrait avancer dans ce sens, sans tomber non plus dans une dynamique majoritaire, ce qui reviendrait à perdre une grande partie de l'esprit du mouvement ».

L'unique conclusion de ce débat houleux est d'affirmer que la question du mode de prise de décision doit faire l'objet d'une réflexion plus poussée au sein de l'assemblée. Plusieurs participants indiquent qu'une réflexion à ce sujet est déjà en cours dans une « assemblée extraordinaire » qui se réunit depuis plus d'un mois, à l'initiative de la commission « de dynamisation des assemblées » de la *Puerta del Sol*. Deux semaines plus tard, ce groupe de travail présente les résultats de sa réflexion à l'assemblée générale. La jeune femme qui s'était le plus virulemment opposée au principe majoritaire lors du précédent débat expose de manière plus posée, pendant une demi-heure, une proposition murie collectivement. Elle propose d'abord de différencier les accords et les décisions, en s'inscrivant dans une conception qu'on pourrait rapprocher de l'idéal délibératif : « Les accords sont seulement un des résultats du système des assemblées, ils se construisent, mais ne se décident pas. Ils ne se caractérisent pas par la prise de décision, mais par la construction de la pensée collective ». Il s'agit aussi de repérer différents types de propositions (d'organisation, d'urgence, d'action et celles qui représentent « des pièges ») et d'accords (le consensus unanime ou tacite, la majorité simple et l'accord qualitatif). Parmi les conclusions figure, entre autres, la perspective d'articuler les différents types d'accords et de propositions. Ces réflexions se poursuivent au sein de l'assemblée extraordinaire au cours du mois de juillet 2011, dans l'optique de présenter des propositions de restructuration du fonctionnement des assemblées

¹⁰ En développant la notion de « décision par consensus apparent », P. Urfalino (2007) montre bien que le consensus n'équivaut pas à l'unanimité réelle, mais au consentement des réticents minoritaires.

organisées par les Indignés madrilènes et d'échanger autour de questions de démocratie interne. Ces nombreux échanges, qui montrent combien la question démocratique figure au cœur des préoccupations de ce mouvement, n'ont pas encore eu d'impact sur les assemblées générales, qui fonctionnaient toujours par consensus à la *Puerta del Sol* en février 2012.

Produire du commun au sein d'un mouvement hétérogène

Comme le souligne F. Polletta (2002), ce choix du mode de décision par consensus correspond non seulement à un système de valeurs spécifique auquel un certain nombre d'Indignés se disent attachés, mais également à un intérêt pratique, visant à éviter les divisions internes et à continuer à mobiliser un nombre important de citoyens. Si la prise de décision par consensus peut poser un problème d'efficacité, elle permet en effet de créer de la cohésion interne utile pour l'action collective, au sein d'un mouvement traversé par de fortes tensions générationnelles, politiques et idéologiques. Les Indignés, qui n'ont pas tous le même passé militant – lié à leur génération, à leur orientation politique ou à leur engagement (ou non) dans de précédents mouvements et organisations – ni la même conception de leur mobilisation¹¹, peuvent ainsi trouver des terrains d'entente. C'est le cas dans la commission « d'action » de l'assemblée de Villa de Vallecas, qui rassemble deux générations de militants – celle qui a résisté au franquisme dans les années 1960-1970, en s'impliquant dans les associations de quartier et les partis politiques de gauche (notamment le Parti communiste espagnol, devenue depuis la Gauche unie), et la nouvelle génération des 20-30 ans, dont certains ont fait leurs armes dans les mouvements altermondialistes et/ou autonomes –, ainsi que des Indignés n'ayant pas d'engagement préalable. À la réunion du 13 juin 2011, la commission réunit douze personnes, une majorité de jeunes de 20 à 30 ans, et quatre personnes âgées de 40 à 70 ans. Alors que le modérateur énumère les différentes actions proposées lors de l'assemblée de quartier, un débat s'engage sur les relations que les Indignés devraient ou non entretenir avec les élus locaux :

« Lorsqu'est abordé le problème de l'accessibilité des transports du quartier aux handicapés, Pedro signale qu'il faudrait d'abord s'informer auprès des autorités

¹¹ L'un des principaux sujets de division concerne le rapport aux autorités politiques et aux politiques publiques : alors que les Indignés rassemblés au sein du groupe « sur la politique à court terme » se sont mis d'accord sur quatre propositions visant à améliorer le système représentatif actuel (réforme de la loi électorale, lutte contre la corruption, séparation effective des trois pouvoirs, création de mécanismes de contrôle citoyen), le groupe « sur la politique à long terme » cherche à promouvoir, dans une perspective autonome, des expérimentations locales visant à forger une contre-culture et à constituer des « poches de résistance » (occupations d'immeubles, création de coopératives, etc.). Voir Nez, 2011a.

compétentes. Cet homme d'une cinquantaine d'années, visiblement dénué de tout engagement militant, propose de poser directement la question à un élu local : "Nous, on fait des propositions, et eux, ils nous donnent les réponses". Carmen, une sexagénaire engagée depuis des années dans une association de quartier, réagit immédiatement : "Cette stratégie de parler avec l'élu est épuisée. Ce qu'on est en train d'organiser dans le quartier, c'est autre chose. Dans les associations de quartier et les partis de l'opposition, on a bien vu que ça revient à parler à un mur¹²". Pedro précise qu'"on ne le ferait pas depuis l'association de quartier, mais depuis le mouvement". Carmen campe sur sa position : "Ça fait trente ans qu'on est là-dedans, nous devons faire autre chose". Cristina et María José, également militantes de longue date, approuvent. Une discussion s'engage sur les associations de quartier. Pedro estime qu'il s'agit d'un "petit cercle", ce que réfute aussitôt Carmen : "Ça c'est ton opinion, les associations de quartier sont ouvertes, on veut que tout le monde vienne". Luis, le trentenaire qui anime la réunion, a également "l'impression que ce sont plus les amis des membres de l'association qui peuvent venir, plutôt que n'importe qui". Il ne trouve pas l'idée de Pedro mauvaise, mais le lieu ne lui semble pas approprié : "Il faudrait créer un groupe pour parler avec l'élu, mais pas dans cette commission d'action !" Un jeune homme exprime son désaccord, en reprenant l'argument de Carmen : "Ça fait trente ans qu'on le fait, ils ne traitent pas la question en conseil municipal, ils nous sont hostiles". Cristina estime qu'"on leur donne des idées, qu'ils s'approprient, et après ils disent que ce sont les leurs", ce qui semble convenir à Pedro : "Mais s'ils le font, c'est parfait !" Cristina cherche à conclure le débat : "Nous nous occuperons de nos affaires et eux des leurs !" Quand Pedro s'en va, peu après cette discussion animée, Luis continue à défendre son idée d'établir des liens avec les élus. Le groupe se met finalement d'accord sur la proposition *a minima* de Carmen : "Si on le fait, il faudra seulement le faire sur un point très clairement défini" »¹³.

Cet extrait montre que la délibération et la recherche du consensus permettent, dans certains cas, de dépasser des clivages qui ne sont pas seulement générationnels, mais qui opposent également les citoyens organisés aux citoyens non organisés – Pedro s'affronte ici à des femmes de sa génération qui ont, contrairement à lui, une longue trajectoire militante. Dans ce cas, une position commune a facilement pu être trouvée, alors que les

¹² En Espagne, les associations de quartier représentent les principaux interlocuteurs des gouvernements locaux depuis le retour de la démocratie à la fin des années 1970. Principaux bastions de contestation de la gauche sous le franquisme, la dynamique des associations de quartier s'est aujourd'hui essoufflée, en lien avec la diminution et le vieillissement de leurs membres, et l'institutionnalisation de leur action (Navarro, 1999 ; Font, 2001).

¹³ Notes d'observation, Assemblée générale du quartier Villa de Vallecas, le 13 juin 2011.

positions initiales sont antagonistes et relèvent de conceptions différentes de l'action collective et de la démocratie, car la délibération s'opère au sein d'un petit groupe qui recherche une capacité d'action collective immédiate à l'échelle locale. La taille de l'assemblée et le souci d'efficacité incitent les participants à trouver rapidement des points de consensus, afin que leur action soit visible et concrète dans le quartier. Au contraire, dans les assemblées générales à la *Puerta del Sol*, le temps que requiert la prise de décision par consensus parmi un nombre plus important de participants et la focalisation des débats sur la méthode (plus que sur le résultat) de la délibération tendent à épuiser les forces pour l'action et à exacerber les divisions, comme nous l'avons vu dans le cas de l'assemblée consacrée aux modes de prise de décision. L'intérêt pratique du consensus mis en avant par F. Polletta ne semble donc pas systématique dans les assemblées des Indignés, ce mode de décision présentant parfois le risque de renforcer les divergences internes et de démobiliser les participants.

La démocratie d'assemblées à l'épreuve de la durée

Comment maintenir un système d'assemblées dans la durée, alors qu'il est déconnecté des instances officielles de pouvoir et risque donc de n'avoir qu'une influence réduite sur les politiques publiques à court terme ? Quel est l'impact de l'institutionnalisation du mouvement sur leurs pratiques de démocratie interne, comme la rotation des porte-paroles et des équipes de modération ? Comment se transforme l'action des Indignés au fil des mois, une fois que le campement est levé à la *Puerta del Sol* et que le mouvement se décentralise à l'échelle des quartiers, et quel est l'impact de ces transformations sur la pratique de la délibération au sein du mouvement ?

La délibération : un rempart contre la bureaucratisation ?

La formalisation des règles de délibération au sein des assemblées permet d'éviter que certains groupes organisés monopolisent la parole et s'accaparent le pouvoir, comme cela a pu être le cas au cours d'autres épisodes historiques. En s'appuyant sur les analyses de l'historien Marc Ferro (1980) au sujet de la bureaucratisation des soviets au moment de la révolution russe, Pierre Bourdieu (1987) théorise un « effet bureau » selon lequel les organisations évolueraient nécessairement vers une confiscation du pouvoir par les permanents des organisations. La situation est différente dans les assemblées des Indignés, car celles-ci ne fonctionnent pas selon un principe de représentation politique et de délégation du pouvoir, comme c'était le cas des soviets de quartier ou des comités d'usines analysés par Marc Ferro en Russie. Malgré leurs tentatives, les membres des

organisations existantes (partis politiques, syndicats, associations de quartier) ne parviennent pas à prendre le contrôle des assemblées récemment créées, car la réglementation des tours de parole et la prise de décision par consensus ne leur donne pas plus de poids dans la discussion que n'importe quel autre participant. Par exemple, les membres du groupe de travail « sur le travail » de l'assemblée de Puente de Vallecas, qui sont également militants syndicaux, ne réussissent pas à imposer leur point de vue dans les assemblées de quartier du fait des règles de la délibération, comme en témoigne cet extrait de mon journal de terrain :

« À l'assemblée générale du 2 juillet 2011, le porte-parole du groupe "sur le travail" propose "qu'on se prépare pour soutenir la grève générale que peuvent convoquer les syndicats alternatifs de base". Dans le tour de parole, plusieurs personnes développent un discours en faveur de la grève générale, en mimant la gestuelle et le ton de voix des responsables politiques ou syndicaux (mise en scène face à l'assemblée, jeu de mains travaillé comme pour un discours officiel, ton déclaratoire pour haranguer la foule, etc.), ce qui provoque la désapprobation d'un nombre important de participants. Au contraire, l'intervention de cette femme remporte une large adhésion : "La grève a été une conquête importante de la classe ouvrière, on a obtenu des choses de cette manière-là, mais aujourd'hui on doit envisager d'autres outils. Il faut repenser beaucoup de choses qui ont été établies, y compris par la classe ouvrière". Quinze jours plus tard, le conflit ré-émerge au sein de l'assemblée générale, autour de la définition du groupe de travail "sur le travail" comme "mouvement ouvrier". Une femme s'y oppose : "C'est bien le "mouvement ouvrier", mais il y a des gens qui ne sont pas ouvriers ici, nous sommes des artistes, des indépendants, etc. J'en ai ras le bol qu'on parle toujours des ouvriers, vous dites que vous ne vous sentez pas représentés [le porte-parole conteste le compte-rendu de la précédente assemblée générale], mais je ne me sens pas représentée par vous !" Une autre participante s'interroge : "Il y a quelque chose que je n'ai pas bien compris, c'est le groupe "sur le travail" ou "le mouvement ouvrier" ?" Le mouvement ouvrier, c'est le nom d'un syndicat ?" Le porte-parole du groupe de travail s'insurge : "C'est devenu excluant de dire "ouvrier", mais c'est pas nous qui avons inventé les classes sociales, et il existe une fierté d'être ouvrier !" La confrontation se traduit par une séparation dans l'espace entre une assemblée soudée, composée en majorité de jeunes hommes et femmes assis à même le sol, et les quatre à cinq hommes d'une soixantaine d'années qui se tiennent debout, les bras croisés, à l'écart du groupe »¹⁴.

¹⁴ Notes d'observation, Assemblée générale du quartier Puente de Vallecas, les 2 et 16 juillet 2011.

Malgré la stratégie utilisée par ces responsables syndicaux d'inscrire systématiquement leurs revendications à l'ordre du jour des réunions, les règles de la délibération et de la prise de décision ne leur permettent pas de prendre en main l'assemblée. De la même manière, le principe de rotation des fonctions, notamment celles de modérateur et de porte-parole, évite qu'émergent des « têtes visibles » du mouvement des Indignés, qui pourraient s'octroyer le droit de parler en son nom. Au sein des organisations valorisant la délibération dans leur fonctionnement interne, c'est précisément l'absence de règles claires sur la fonction de porte-parole qui est à l'origine de l'introduction de logiques de représentation et de délégation politique (Mouchard, 2002, p. 125-145). À l'assemblée générale de la *Puerta del Sol*, à l'exception de « *l'abuelo de la revolución* » (« le grand-père de la révolution ») qui est souvent recherché par les médias pour son investissement quotidien à plus de quatre-vingt ans, aucun participant ne fait figure de représentant des Indignés. La configuration spatiale des assemblées sur les places publiques (cf. photo) ne favorise d'ailleurs pas l'émergence de leaders, toutes les personnes assises sur le sol se trouvant au même niveau, sans que de hiérarchie visuelle ne soit instaurée entre les participants – comme c'est le cas des dispositions en tribune, lorsque des chaises et des tables séparent les intervenants légitimes du « public ».

Photo : La configuration spatiale des assemblées, un facteur d'inclusion ?



Les assemblées des Indignés sont généralement organisées en cercle (dans ce cas, les participants prennent la parole depuis leur place ou se déplacent au centre de l'assemblée pour s'exprimer) ou en arc de cercle, lorsque l'affluence est massive (ci-dessus, lors de l'assemblée du quartier Chamberí, le 11 juin 2011). Les

personnes viennent alors au centre de l'amphithéâtre, aux côtés de l'équipe de modération, pour prendre la parole. N'importe quel participant peut donc, en principe, se retrouver au centre de l'agora pour prendre la parole et personne n'y reste plus longtemps que pour son intervention, limitée en durée. Cette mise en scène représente toutefois une barrière pour les personnes les moins habituées à prendre la parole en public.

Une routinisation des assemblées

Des conflits émergent toutefois, à partir de septembre 2011, sur la domination de l'assemblée générale de la *Puerta del Sol* par rapport aux assemblées des quartiers et des villes de banlieue, qui coordonnent leurs activités dans une « assemblée populaire de Madrid » (APM). Cette assemblée, qui se réunit une à deux fois par mois, regroupe les porte-paroles – en principe tournants, en réalité ce sont souvent les mêmes – de chaque assemblée de quartier pour définir des stratégies d'action commune. À chaque séance, ils se réunissent d'abord en sous-groupes régionaux, afin de faire le point sur les décisions de chaque assemblée vis-à-vis des propositions d'action globale, puis se retrouvent en plénière pour les valider ou non selon la règle majoritaire des 4/5^e. Peu à peu se diffuse l'impression dans les quartiers que l'assemblée générale de la *Puerta del Sol* s'inscrit en surplomb des autres assemblées, du fait notamment de sa visibilité médiatique, ce qui introduirait une verticalité dans le système de démocratie directe et irait à l'encontre du principe d'horizontalité défendu par le mouvement. Le changement de lieu de réunion de l'assemblée populaire de Madrid illustre ce conflit de légitimité, comme l'explique cet Indigné : « On a dû déplacer l'APM à la *Plaza del Carmen*, parce que cela retirait son rôle prépondérant à l'assemblée générale de Sol [qui se réunit au même moment à la *Puerta del Sol*, cette place symbolisant désormais la lutte des *Indignados*] ». Le problème est abordé par une porte-parole à l'assemblée populaire de Madrid, le 2 octobre 2011 :

« Certains ne font toujours pas la différence entre l'assemblée générale de Sol et l'APM. Ils [l'assemblée générale de la *Puerta del Sol*] ne représentent qu'eux-mêmes, c'est l'APM qui doit prendre les décisions sur le 15-M à Madrid. L'assemblée générale de Sol devrait alors se convertir en une assemblée de quartier de plus et être représentée à l'APM ».

Les débats de la première réunion convoquée par « l'assemblée extraordinaire sur la structure des assemblées et la prise de décision », le 9 septembre 2011, se focalisent sur cette tension, les participants étant invités à s'exprimer sur la place de ces deux assemblées dans le mouvement des Indignés madrilène. Un intervenant résume les dysfonctionnements en termes de démocratie interne :

« On introduit une centralisation de la prise de décision en faisant de l'assemblée de Sol l'élément central par rapport aux quartiers. C'est le premier pas vers une structure verticale du pouvoir. Il faut reconsidérer la place de cette assemblée dans le mouvement, comme si c'était une agora, un centre de réflexion ».

Au-delà de ces entorses au principe d'horizontalité, la baisse régulière du nombre de participants dans les assemblées générales et les réunions des commissions et des groupes de travail, à la *Puerta del Sol* comme dans les quartiers, remet en cause certains principes institués en rempart à toute bureaucratisation du mouvement. C'est surtout la règle de rotation des modérateurs et des porte-paroles qui est de moins en moins respectée, au fur et à mesure que s'installe le mouvement dans le temps, faute de volontaires. Les Indignés investis dans les commissions « de dynamisation des assemblées » sont conscients de cette dérive, par exemple à l'assemblée générale de Carabanchel le 2 juillet 2011 :

« Il faut que des gens viennent à la commission de dynamisation, hier on était seulement trois personnes, aujourd'hui pour la première fois une personne qui l'a déjà fait doit modérer à nouveau, ce n'est pas bon de voir toujours les mêmes têtes. La modération doit tourner, pour qu'on n'ait pas l'air d'être les dirigeants de l'assemblée de Carabanchel ».

Partout, l'affaiblissement des commissions « de dynamisation » a des répercussions sur le bon fonctionnement des assemblées. Le 10 novembre 2011, à l'assemblée générale de Parla (une ville dans la banlieue Sud de Madrid), l'ordre du jour est élaboré dans la précipitation quelques minutes après le début de la réunion, en partant des propositions de chaque participant. Personne ne se propose pour modérer l'assemblée, à l'exception d'un jeune homme qui a déjà assumé cette tâche à plusieurs reprises. Dans les prises de parole, un intervenant propose de créer « une commission des commissions » pour préparer les débats en amont. Le problème revient sur la table le lendemain, à l'occasion de l'assemblée générale de la *Puerta del Sol*, comme l'explique un membre de la commission de dynamisation : « On n'a pas pu construire l'ordre du jour, parce que les commissions n'étaient pas là [une heure avant l'assemblée générale] et il y a très peu de monde dans l'équipe ». Du fait de ces dysfonctionnements dans l'organisation et la préparation des débats, les points à l'ordre du jour sont épuisés au bout d'une heure et le « micro ouvert » final, dont le temps est d'ordinaire limité, s'éternise. Ces failles dans la modération favorisent des prises de parole longues et peu structurées. La dynamique des assemblées est ainsi perturbée par la diminution du nombre de participants dans les commissions et groupes de travail. Alors que les assemblées de la *Puerta del Sol*

attiraient des milliers de personnes, une à deux fois par jour, lorsque le campement était encore en place, ce sont, depuis sa levée, généralement une centaine (parfois quelques centaines) d'individus qui se rassemblent une fois par semaine. De la même manière, l'assistance des assemblées de quartier a rapidement chuté. À Carabanchel, alors que plus de 500 personnes occupent la place d'Oporto le 28 mai 2011, la participation diminue de moitié deux semaines plus tard, avant de descendre à une petite centaine début juillet, puis à quelques dizaines.

Le consensus contre l'inclusion ?

Or, cette désertion des assemblées n'est pas sans lien avec les méthodes délibératives instaurées, sachant que la revendication de modes d'organisation non hiérarchique ne vient pas forcément effacer les relations de pouvoir (Polletta, 2002 ; Mouchard, 2002 ; Aguiton et al., 2005 ; Fillieule, 2009). En effet, la lenteur du mode de décision par consensus augmente les coûts de la participation et pénalise les participants les moins politisés et plus rétifs à de longues discussions n'aboutissant à aucun résultat concret. Certes, les premières assemblées de quartier attirent des centaines de participants dans la dynamique du campement à la *Puerta del Sol*. S'il est intimidant d'intervenir devant une foule dont les réactions d'approbation ou de rejet sont immédiates, les personnes sont alors nombreuses à s'exprimer sans en avoir l'habitude, en tremblant et en reconnaissant leur anxiété : « C'est la première fois que je m'exprime devant une assemblée... depuis que je suis né ! », déclare un homme d'une soixantaine d'années à la première assemblée de Carabanchel, la voix chargée d'émotion. Ces observations contredisent en partie les travaux sur l'inégalité de compétences pour prendre la parole en public (Gaxie, 1978). Toutefois, les heures de débat consacrées à la définition de l'organisation pratique de l'assemblée, puis les discussions interminables sur tel ou tel point mis à l'ordre du jour, ont pu décourager les moins habitués à l'action collective. De plus en plus, les assemblées générales ont tendance à se résumer à un défilé des comptes-rendus de l'activité des commissions et des groupes de travail, qui nécessitent du temps pour s'y investir en semaine. Un fossé s'est ainsi installé entre les Indignés qui se rendent disponibles pour « travailler » régulièrement dans les groupes et ceux dont la participation se limite à l'assemblée générale.

Sans avoir le rôle ni le statut de permanents, les personnes qui prennent régulièrement part aux groupes de travail ont tendance à se professionnaliser, en cumulant une participation au sein des assemblées et des « compétences d'enquête sociale » (Dewey, 1993 [1938]). C'est le cas de la dizaine de trentenaires réunis au sein de la commission « d'action » dans l'assemblée populaire de Parla, qui accumulent pendant des mois des connaissances sur les réseaux de troc et les monnaies sociales, en organisant une conférence sur la question, en rencontrant un expert de l'économie sociale et solidaire, et

en faisant de nombreuses recherches sur Internet. Lorsqu'ils souhaitent ouvrir la réflexion sur les différentes alternatives possibles au sein d'une assemblée publique, après avoir organisé deux journées de troc, les membres de ce groupe se rendent compte qu'ils sont devenus tellement experts de la question que les autres participants dénués de ces connaissances ont des difficultés à prendre la parole et à s'investir dans le débat. On retrouve ainsi, dans un contexte toutefois très différent de celui de la révolution russe, un « effet bureau » dans la mesure où les Indignés les plus actifs commencent à développer « [une] compétence spécifique, [un] langage propre, [une] culture qui leur est propre » (Bourdieu, 1987, p. 201). Le langage de l'assemblée – qui inclut les gestes visant à exprimer une opinion au cours de la réunion et des sigles fréquemment employés comme « l'AG de Sol » [l'assemblée générale de la *Puerta del Sol*] ou « l'APM » [l'assemblée populaire de Madrid] – est ainsi progressivement intégré par ses membres, qui tendent à ne plus rappeler leur signification en début de réunion, ce qui rend plus difficile l'entrée de nouveaux participants. Cette spécialisation du mouvement des Indignés et la diminution de ses effectifs, qui fait que « l'espace public que nous avons redécouvert soit à nouveau substitué par une addition d'espaces privés », a incité la commission « d'extension internationale » de la *Puerta del Sol* à se déclarer en « grève d'activité [et] journée de réflexion active indéfinie »¹⁵.

L'hémorragie des participants et la professionnalisation des plus actifs sont cependant atténuées lorsque certaines thématiques sont traitées de front dans les assemblées, comme les actions contre les expulsions de logement, qui se multiplient à Madrid depuis l'appel lancé par l'assemblée populaire de Tetuán le 15 juin 2011. Ces actions directes attirent au sein du mouvement les personnes directement affectées par ce problème touchant un nombre croissant de familles, qui participent rarement à l'assemblée de leur quartier et peuvent se mobiliser à partir de leur expérience vécue. Ici, le savoir d'usage constitue une ressource pour l'action, compensant en partie les savoirs militants plus limités dont disposent ces participants¹⁶. Au-delà du temps consacré aux débats et des barrières liées à la spécialisation de certains membres des assemblées, la mobilisation des personnes les moins politisées est ainsi étroitement liée à l'objet de la concertation et aux résultats qu'elles peuvent attendre de l'action collective sur leur vie quotidienne. Certaines actions concrètes promues par les Indignés, comme les arrêts d'expulsions de logement, parviennent à rassembler parfois plus de participants que les assemblées de quartier. Les personnes qui s'investissent dans le mouvement à cette occasion, parce qu'elles sont concernées par l'expulsion de leur logement, ont toutefois des difficultés à trouver ensuite leur place au sein de l'assemblée de leur quartier, où les séquences discursives sont plus

¹⁵ <http://madrid.tomalaplaza.net/2011/12/19/extension-internacional-de-sol-se-declara-en-huelga-%C2%BFsomos-el-99/> (accès le 17/02/2012).

¹⁶ Je m'appuie ici sur une typologie des savoirs citoyens dans les dispositifs participatifs en urbanisme, qui distingue notamment des savoirs d'usage, fondés sur une pratique du territoire, et des savoirs militants, liés à l'inscription dans des réseaux d'acteurs et à la maîtrise de savoirs et de savoir-faire politiques (Nez, 2010).

fréquentes que les moments d'action directe. La méthode de la prise de décision par consensus, par le temps et les compétences orales qu'elle requiert, apparaît ici comme une barrière à un élargissement de la participation au sein du mouvement.

La radicalisation des modes d'action a également un impact sur les pratiques délibératives mises en œuvre dans ces réunions. La lutte contre les expulsions de logement, qui fait l'objet de nombreuses convocations relayées par les Indignés à travers les réseaux sociaux sans toujours être débattues au sein des assemblées de quartier, s'accompagne d'une réactivation du mouvement *okupa*. Les occupations d'immeubles vides se multiplient à Madrid comme dans d'autres villes espagnoles, dans l'optique notamment de loger les personnes expulsées de leur logement. Un exemple parmi d'autres, « l'hôtel Madrid » est occupé à deux pas de la *Puerta del Sol*, à l'issue de la manifestation internationale du 15 octobre 2011, sans que cette action ne fasse l'objet d'une discussion ni d'un consensus en assemblée générale. Or, cette radicalisation du mouvement des Indignés n'est pas sans effet vis-à-vis de son principe d'inclusion. À Madrid, le déplacement de plusieurs assemblées des groupes de travail de la *Puerta del Sol* dans des squats, comme celui de l'hôtel Madrid, décourage la participation de ceux qui ne sont pas habitués à passer la porte de tels lieux illégaux, susceptibles d'être à tout moment évacués par la police. La démarche d'entrer dans un centre social occupé est en effet très différente de celle consistant à se rendre sur une place publique : il faut passer une porte avec un service de garde, voire demander son ouverture lorsque les centres sont fermés alors que des assemblées se tiennent à l'intérieur. Cette évolution spatiale des lieux d'assemblée a également un impact sur les pratiques de délibération, la configuration de certains lieux fermés ou privés incitant moins au débat et à la discussion que les places publiques, où une configuration circulaire peut être systématiquement organisée pour faciliter la délibération. Par exemple, le 30 septembre 2011, une assemblée « d'action internationale » est prévue à 18h sur la *Plaza de la Luna* dans le centre de Madrid, afin de préparer la journée de manifestation globale du 15 octobre 2011. Elle est déplacée à la dernière minute au *Patio Maravillas*, un centre social occupé autogéré dans le quartier. Lorsque j'arrive à la réunion, la petite salle où est prévue l'assemblée, qui a une forme rectangulaire, est déjà remplie par une quarantaine de personnes. Plusieurs participants sont contraints de se tenir à l'écart, un peu en dehors de la salle et du centre des débats, assis sur le sol alors que la majorité est confortablement installée sur des chaises, ce qui introduit une hiérarchie entre les présents. C'est d'ailleurs l'une des rares assemblées des Indignés à laquelle j'ai assisté où l'animateur des débats demande à chacun de se présenter et de dire à quel mouvement ou organisation il prend part, en insistant quand les participants se présentent comme de simples sympathisants du mouvement. La réunion aurait probablement pris une autre tournure si elle avait eu lieu sur la place publique où elle était initialement programmée.

Conclusion

Au-delà de l'analyse de l'émergence et du développement d'un mouvement social à maints égards inédit, l'ethnographie des assemblées populaires à la *Puerta del Sol* est riche d'enseignements sur la mise en pratique concrète de la délibération au sein d'un mouvement social. Si la prise de décision par consensus présente des inconvénients du point de vue de l'efficacité de l'action, du fait des situations de blocage qu'elle provoque, elle permet également d'assurer une cohérence et de produire du commun au sein d'un mouvement hétérogène. De plus, la formalisation des règles délibératives assure une certaine effectivité à la démocratie interne, en évitant l'emprise des organisations existantes dans les assemblées et en assurant la qualité des débats. Cette clarification des règles du jeu, garante du respect des principes d'horizontalité, de transparence et d'inclusion, empêche une bureaucratisation du mouvement des Indignés, dans le sens d'un accaparement du pouvoir par certaines personnes ou groupes préconstitués. Toutefois, la permanence dans le temps de ce système d'assemblées provoque inévitablement des formes de routinisation des pratiques délibératives. Le suivi des assemblées, pendant neuf mois à Madrid, montre bien la difficulté de mettre en application certains principes dans la durée, notamment la rotation des porte-paroles et des équipes de modération, qui jouent pourtant un rôle essentiel dans la représentation du mouvement vis-à-vis de l'extérieur et dans le fonctionnement interne de l'assemblée – par exemple, en définissant l'ordre du jour ou en décidant d'ouvrir ou non un tour de parole. Comme dans les associations (Cefai, Lafaye, 2002) et les dispositifs institués de démocratie participative (Nez, 2010 ; Talpin, 2011), on observe une professionnalisation d'un petit nombre de participants particulièrement actifs, qui acquièrent des savoirs et savoir-faire dans les assemblées, alors que la majorité se limite à un rôle passif ou déserte ces espaces faute d'y trouver leur place. Le principe de l'inclusion est ainsi mis à l'épreuve de la durée, le mode de décision par consensus présentant l'inconvénient de réintroduire des hiérarchies dans l'accès aux assemblées. De ce point de vue, le vote majoritaire pourrait s'avérer plus inclusif pour les individus les moins habitués à l'action collective et représenter une forme de lutte plus efficace contre la reproduction d'un « cens caché », excluant les moins politisés et les plus faiblement scolarisés du champ politique (Gaxie, 1978). Il permettrait également de dépasser les situations de blocage liées au consensus, en facilitant la prise de décision. Le principe de l'horizontalité est également mis à l'épreuve dans le mouvement des Indignés madrilènes, leur système d'assemblées se complexifiant avec la multiplication du nombre d'assemblées générales, de commissions et de groupes de travail, à l'échelle de la ville comme au niveau des quartiers. Si la logique pyramidale est systématiquement refusée, certains partisans ressentent et dénoncent l'apparition de hiérarchies entre plusieurs types et échelles d'assemblées. Par conséquent, les pratiques démocratiques expérimentées par les Indignés à la *Puerta del Sol* révèlent non seulement la nécessité pour un mouvement

social de formaliser les méthodes de délibération, la démocratie interne pouvant constituer à cette condition le meilleur antidote face à la « loi d'airain de l'oligarchie », mais également les difficultés à garantir le respect des principes d'horizontalité, de transparence et d'inclusion dans la durée.

Bibliographie

Adell R., Martínez M., 2004, *¿Donde están las llaves? El movimiento Okupa: prácticas y contexto sociales*, Madrid, Los libros de la Catarata.

Agrikoliansky E., 2009, « La démocratie entre valeurs et pratiques. Le cas des mouvements altermondialistes lors du deuxième Forum social européen », in Neveu C. (dir.), *Cultures et pratiques participatives. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, p. 33-54.

Aguiton C., Cardon D., 2005, « Le Forum et le Réseau. Une analyse des modes de gouvernement des réseaux sociaux », communication pour le colloque « Cultures et pratiques participatives », Paris, actuelmarx.u-paris10.fr/cm5/com/M15_Socio_Aguiton.doc (accès le 06/01/2012).

Botella E., 2011, « La démocratie directe de la *Puerta del Sol* », *La Vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/La-democratie-directe-de-la-Puerta.html> (accès le 06/01/2012).

Bourdieu P., 1987, « La délégation et le fétichisme politique », in *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, p. 185-202.

Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on*, Paris, La Découverte.

Cefaï D., Lafaye C., 2002, « Le cadrage d'un conflit urbain à Paris. Les répertoires d'argumentation et de motivation dans l'action collective », in Cefaï D., Joseph I. (dir.), *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, Éditions de l'Aube, p. 371-394.

Conord S., 2007, « Usages et fonctions de la photographie », *Ethnologie française*, tome XXXVII, 1, p. 11-22.

Della Porta D. (dir.), 2009, *Democracy in Social Movements*, Houndsmill, Palgrave.

Dewey J., 1993 [1938], *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, Presses universitaires de France.

Ferro M., 1980, *Des soviets au communisme bureaucratique. Les mécanismes d'une subversion*, Paris, Gallimard.

Fillieule O., 2009, « Travail militant, action collective et rapports de genre », in Fillieule O., Roux P. (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris, Presses de Sciences Po.

Font J., 2001, « Participación local: más allá de la democracia asociativa », Seminario sobre Nueva Política, CCB, Barcelone.

Gaxie D., 1978, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil.

- Goffman E., 2012 [1963], *Comment se conduire dans les lieux publics*, Economica, Paris.
- Hessel S., 2011, *Indignez-vous !*, Montpellier, Indigènes éditions.
- Manin B., 1985, « Volonté générale ou délibération : esquisse d'une théorie générale de la délibération politique », *Le Débat*, 33, p. 73-93.
- Martínez M., 2007, « The Squatters Movement: Urban Counter-Culture and Alter-Globalization Dynamics », *South European Society and Politics*, 12 (3), p. 379-398.
- Michels R., 2009 [1912], *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Mouchard D., 2002, « Politique délibérative et logiques de mobilisation. Le cas d'Agir ensemble contre le chômage », *Politix*, 15 (57), p. 125-145
- Mouffe C., 1999, « Deliberative Democracy or Agonistic Pluralism? », *Social Research*, 3, p. 745-758.
- Navarro C., 1999, *El sesgo participativo*, Cordoue, CSIC/IESA.
- Neveu C., 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 1, p. 186-209.
- Nez H., 2010, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université Paris 8 / Université autonome de Barcelone.
- Nez N., 2011a, « No es un botellón, es la revolución! Le mouvement des indignés à Puerta del Sol, Madrid », *Mouvements*, <http://www.mouvements.info/No-es-un-botellon-es-la-revolucion.html> (accès le 07/06/2011).
- Nez N., 2011b, « Le mouvement des indignés s'ancre dans les quartiers de Madrid », *Métropolitiques*, <http://www.metropolitiques.eu/Le-mouvement-des-indignes-s-ancre.html> (accès le 29/06/2011).
- Nez H., Ganuza E., 2012, « Among militants and deliberative laboratories. The indignados », in Tejerina B., Perugorría I. (dir.), *From Social to Political. New Forms of Mobilization and Democratization*, Bilbao, Servicio Editorial de la Universidad del País Vasco, p. 119-134.
- Polletta F., 2002, *Freedom is an Endless Meeting. Democracy in American Social Movements*, Chicago, The Chicago University Press.
- Sintomer Y., 2011, « Démocratie et délibération : affinité élective ou concepts en tension ? », *Participations*, 1, p. 239-276.
- Sommier I., 2003, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion.
- Talpin J., 2011, *Schools of Democracy. How Ordinary Citizens (Sometimes) Become Competent in Participatory Budgeting Institutions*, Colchester, ECPR Press.
- Urfalino, P., 2007, « La décision par consensus apparent. Nature et propriétés », *Revue européenne des sciences sociales*, XLV-136, p. 47-70.

Résumé

Depuis le 15 mai 2011, lorsque des manifestants décident de camper à la *Puerta del Sol*, les places publiques madrilènes vivent au rythme des assemblées populaires organisées par les *Indignados*. À partir d'une enquête ethnographique de neuf mois dans la capitale espagnole, qui repose sur l'observation d'une soixantaine d'assemblées, cet article montre comment les participants interagissent au sein de ces réunions et prennent des décisions en ayant recours au consensus. Il analyse la mise en œuvre de pratiques de délibération au sein d'un mouvement social et examine leur routinisation à mesure que la mobilisation s'institutionnalise.

Mots clés

Mouvement social, Délibération, Espace public, Indignés, Espagne.

Titre en anglais

Deliberating in a Social Movement. Ethnography of Indignados' Assemblies in Madrid

Résumé en anglais

Since May 15th, 2011, when demonstrators decide to camp at the *Puerta del Sol*, Madrid's public plazas live to the rhythm of popular assemblies organized by the *Indignados*. Based on an ethnographic research carried out for nine months in the Spanish capital, about sixty assemblies have been observed, this article shows how participants interact in these meetings and make decisions by using the consensus rule. It analyzes the implementation of deliberative practices within a social movement and scrutinizes their routinization as mobilization is getting institutionalized.

Keywords

Social movement, Deliberation, Public Sphere, Indignados, Spain.